

ADMINISTRATION
RÉDACTION, PUBLICITÉ, IMPRIMERIE
10, PLACE JEAN-JAURÈS, 10
SAINT-ÉTIENNE

Quatre lignes (59-92 59-94
téléphoniques) 59-93 59-95

BUREAUX ET PUBLICITÉ
PARIS 12, rue Richelieu
Téléphone : Richelieu 30-47 et 33-58
LYON 28, quai Augagneur - Tél. Money 86-19
BOULOGNE 14, cours de la République - Tél. 22-25
LE PUY 35, place du Brault - Téléphone 4-23
VIENNE 3, rue Teste-du-Baillet - Téléph. 3-98
NANTES 2, rue Jeanne-d'Arc - Téléphone 9-94

La publicité est reçue également à Paris et
à Saint-Etienne à l'Agence Havas, à Lyon à
l'Agence régionale de Publicité Ch. Brun et Cie

La Tribune

1939 - 41^e Année - N° 305

REPUBLICAINE

50 Centimes

MERCREDI
1^{er}
NOVEMBRE

LUNE : D. quart. le 4 à 14 h. 12
Heure nouvelle

SOLEIL : lev. 7 h. 38 ; c. 17 h. 31

Les manuscrits non insérés
ne sont pas rendus

Compte de Chèques Postaux : Lyon 54-45

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 115 31 OCTOBRE (matin)

Nuit calme sur l'ensemble du front.

Grande activité sur tout le front notamment sur le front lorrain

Un avion allemand de reconnaissance a été abattu et plusieurs autres, croit-on, ont subi le même sort

Des fantassins ennemis ont été capturés

Paris, 31 octobre. — Contrastant avec les journées précédentes, celle d'hier a été marquée par une grande activité de toutes les armes, infanterie, artillerie, aviation, sur l'ensemble du front et notamment sur le front lorrain.

Pour la première fois, l'aviation allemande a envoyé des reconnaissances lointaines à l'intérieur du territoire français. Au moins un de ces appareils de reconnaissance a été abattu loin à l'intérieur du territoire.

L'éclaircie d'hier dans le ciel sur le front a été largement mise à profit par les deux aviations antagonistes.

Les appareils de reconnaissance français ont pris l'air et se sont livrés à une intense activité, non seulement immédiatement au-dessus des positions allemandes mais aussi dans une zone profonde à l'intérieur du Reich.

Pas moins de sept reconnaissances lointaines ont été ainsi effectuées. Tous les appareils ont rejoint leur base.

Les tentatives similaires de l'aviation de reconnaissance allemande n'ont pas été couronnées du même succès. Pour la première fois, les avions allemands se sont risqués au-dessus du territoire français. Jusqu'à présent, ils n'avaient fait que survoler la zone de feu, prenant des photographies aériennes en plan oblique de points situés au-dessus du territoire allemand.

Les reconnaissances aériennes des avions allemands au cours de la journée d'hier rompent avec l'attitude générale précédente du commandement allemand qui, se conformant aux instructions de la propagande germanique, affectait de ne pas vouloir violer, ni sur terre, ni dans les airs, les frontières françaises.

Sitôt leur présence signalée au-dessus du territoire par les chasseurs à cocarde tricolore, la D. C. A. était alertée.

Un de ces appareils a été abattu à 150 kilomètres derrière la ligne de feu.

D'autres paraissent avoir subi le même sort, soit du fait de la chasse française, soit sous les coups de l'artillerie anti-aérienne.

Le commandement français, fidèle à son principe de ne jamais publier un bilan aérien sans pouvoir justifier le nombre des avions abattus par la possession des débris de ces appareils, attend la fin des enquêtes et des recherches qui se poursuivent actuellement.

Celles-ci peuvent être longues, les appareils en question ayant pu s'abattre dans une des régions

M. Paul REYNAUD installe le Comité national DES BONS D'ARMEMENT

Le ministre annonce que le budget de 1940 s'élèvera à 65 milliards et sera en équilibre

Malgré la guerre, notre force financière reste intacte

Paris, 31 octobre. — Le ministre des Finances a procédé ce matin, au siège de la grande Chancellerie de la Légion d'honneur, à l'installation du comité national chargé d'associer à l'effort d'armement les forces morales intellectuelles et économiques de la nation, présidé par le général Nollet, grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur.

Après avoir exprimé ses remerciements et ses souhaits de bienvenue aux éminentes personnalités qui composent le comité national, M. Paul Reynaud a dit notamment :

Vous êtes l'élite, cette élite qui, en France parle, et en Allemagne se tait. Notre rôle est plus grand dans la guerre qui commence que dans aucune guerre du passé. Il est plus grand parce que c'est à ce jour une guerre de psychologie, autant et peut-être plus qu'une guerre militaire.

Dans cette épreuve de résistance morale, le rôle de l'élite est décisif. Nous avons le devoir aujourd'hui d'envisager l'hypothèse d'une guerre longue et de nous y préparer.

Cela signifie accepter des sacrifices, cela signifie faire confiance à son pays.

C'est cela que le gouvernement vous demande de dire au pays. La France n'a pas répudié les forces morales et elle va aujourd'hui en recueillir l'immense profit. Chacun de vous va mettre en mouvement sur l'ensemble du territoire, une armée de volontaires passionnés pour une cause qui n'est pas seulement la nôtre, car notre idéal à nous, ne s'arrête pas à nos frontières.

En demandant aux Français de souscrire au bons d'armement, vous leur permettez de faire un acte pour que la guerre soit plus courte et la victoire plus certaine.

Je ne sais pas si les historiens de l'avenir diront que l'équilibre financier de l'Allemagne a été la cause profonde de la guerre, mais je sais que vous pouvez dire au pays que ses finances sont en ordre.

Alors que pendant la dernière guerre, aucun budget complet n'a été voté même pour les dépenses civiles, je vais apporter dans quelques jours à la Commission des Finances de la Chambre un budget qui, hors les dépenses militaires bien entendu, s'élèvera à plus de 65 milliards et sera en équilibre.

L'heure n'est pas venue de faire le point, mais vous pouvez dire au pays que le retour des captifs, commencé il y a un an, continue depuis la guerre. Malgré les dépenses gigantesques que nous avons faites à l'étranger depuis deux mois, nos réserves de changes n'ont pas été entamées.

Bien au contraire, elles sont aujourd'hui plus fortes que lors de la déclaration de guerre.

Vous pouvez lui dire que les dépôts dans les Caisse d'épargne dépassent les retraits, que la circulation des billets de banque diminue, que les rentes françaises sont à des cours plus hauts, après deux mois de guerre, qu'à la veille de Munich.

Des sacrifices, des restrictions seront demandés par nous au pays, non seulement pour mener la guerre jusqu'à la victoire, mais pour nous mettre en état de profiter de la reprise d'après guerre qui rendra possible un allègement massif de nos dépenses militaires.

Notre force financière nous permettra de faire face aux besoins des armées et aussi de rassurer nos soldats sur le sort de leurs familles laissées à l'arrière. L'unanimité de la Nation est réalisée. Les représentants de toutes les forces sociales du pays en appontent chaque jour le témoignage.

Elles reconnaissent que notre formule de civilisation doit concilier l'autorité et la liberté.

La situation économique de l'Allemagne

« Plus de main-d'œuvre pour l'industrie synthétique ; quant au problème du pétrole, il devient de jour en jour plus angoissant »

Londres, 31 octobre. — Un collaborateur du *Daily Express* examine, ce matin, la situation économique de l'Allemagne et est amené à conclure que le Reich ne possède pas de réserves suffisantes de produits de première nécessité pour mener des hostilités de longue durée.

Les problèmes les plus pressants pour Hitler sont de pouvoir maintenir ses approvisionnements en produits alimentaires, en pétrole, en fer, en textiles, en caoutchouc et en métaux non ferreux, comme le cuivre.

Il est à peine concevable que l'Allemagne ait constitué de grandes réserves de guerre de ces produits d'une nécessité vitale. C'est d'ailleurs évident, d'après les publications officielles allemandes.

L'auteur de l'article note ainsi qu'à l'arrivée du chancelier Hitler au pouvoir, l'Allemagne possédait pour 20 milliards de marks de matières premières et de produits à moitié terminés.

À la fin de 1937, le Dr Schacht déclarait que toutes les réserves allemandes de matières premières étaient épuisées. La situation n'a cessé de s'aggraver : On alla jusqu'à piller les cimetières pour trouver de petites quantités de fer.

La construction des maisons a cessé presque complètement. Bien que le Reich ait demandé de meilleurs logements, il n'a pas eu de réserves. M. Hitler n'aurait pas couru le risque d'une impopularité générale, en refusant de laisser continuer les constructions.

L'industrie synthétique. Prenant ensuite un rapport de l'Agriculture du Reich, datant de juin dernier, le collaborateur du *Daily Express* constate que l'Allemagne n'arrive plus à produire, chez elle, que 82 % des denrées alimentaires nécessaires à sa consommation, et qu'elle ne produisait que 50 % des graisses nécessaires.

Pour compenser le manque de matières premières, l'Allemagne a développé à outrance l'industrie syn-

thétique, en vertu du fameux plan de quatre ans.

Mais, tout le plan s'effondre, parce qu'il a été impossible d'obtenir suffisamment de matières premières pendant que certains d'entre eux, nombreux produits synthétiques, depuis le pétrole jusqu'au beurre.

L'Allemagne possède de vastes gisements de charbon, en quantité suffisante pour couvrir tous ses besoins pendant que certains d'entre eux, nombreux produits synthétiques, depuis le pétrole jusqu'au beurre.

L'Allemagne possède de vastes gisements de charbon, en quantité suffisante pour couvrir tous ses besoins pendant que certains d'entre eux, nombreux produits synthétiques, depuis le pétrole jusqu'au beurre.

L'Allemagne possède de vastes gisements de charbon, en quantité suffisante pour couvrir tous ses besoins pendant que certains d'entre eux, nombreux produits synthétiques, depuis le pétrole jusqu'au beurre.

L'Allemagne possède de vastes gisements de charbon, en quantité suffisante pour couvrir tous ses besoins pendant que certains d'entre eux, nombreux produits synthétiques, depuis le pétrole jusqu'au beurre.

L'Allemagne possède de vastes gisements de charbon, en quantité suffisante pour couvrir tous ses besoins pendant que certains d'entre eux, nombreux produits synthétiques, depuis le pétrole jusqu'au beurre.

L'Allemagne possède de vastes gisements de charbon, en quantité suffisante pour couvrir tous ses besoins pendant que certains d'entre eux, nombreux produits synthétiques, depuis le pétrole jusqu'au beurre.

L'Allemagne possède de vastes gisements de charbon, en quantité suffisante pour couvrir tous ses besoins pendant que certains d'entre eux, nombreux produits synthétiques, depuis le pétrole jusqu'au beurre.

L'Allemagne possède de vastes gisements de charbon, en quantité suffisante pour couvrir tous ses besoins pendant que certains d'entre eux, nombreux produits synthétiques, depuis le pétrole jusqu'au beurre.

L'Allemagne possède de vastes gisements de charbon, en quantité suffisante pour couvrir tous ses besoins pendant que certains d'entre eux, nombreux produits synthétiques, depuis le pétrole jusqu'au beurre.

UNE MANIFESTATION D'AMITIÉ FRANCO-TURQUE



Hier, l'ambassadeur de Turquie en France, M. BEHIK ERKIN, a donné une brillante réception à l'occasion de la fête nationale turque, à laquelle ont assisté diverses personnalités turques et françaises, dont M. Ed. Herriot. Voici, photographiés durant la réception, des Français et des Turcs trinquant à l'amitié de leurs deux pays. (Photo France-Press, censure 14.67.)

Les manifestations de Prague ont fait des victimes

Amsterdam, 31 octobre. — Les incidents du 28 octobre à Prague ont causé un mort et six blessés graves (deux Allemands et quatre Tchèques), annonce le correspondant à Prague du journal hollandais « Telegraaf ».

En outre, il y a eu un grand nombre de Tchèques légèrement blessés. Selon le journal hollandais, les incidents se sont prolongés également pendant la journée du dimanche.

« Le dimanche écrit-il, afin d'empêcher le renouvellement des manifestations de la veille, le trafic des tramways a été suspendu dès 9 heures du matin dans la ville. Pendant que des détachements de la police tchèque étaient postés presque partout, vers midi, la place Venceslas s'est remplie de Tchèques arborant à nouveau à leur boutonnière l'insigne aux couleurs nationales. »

« Les autorités tchèques ont fait alors donner par radio l'ordre d'élever les insignes. Les troupes de police montées et de police à pied ont été retirées de la place vers 20 heures. Les cafés et restaurants ont été fermés. Lundi matin, la vie a repris son aspect ordinaire. »

« Un décret du gouvernement tchèque a interdit le port de tous les insignes tchèques, excepté l'insigne officiel de la communauté nationale. Le journaliste hollandais ajoute que les personnes arrêtées samedi seront sévèrement punies, mais qu'aucune mesure d'ordre général ne sera prise. »

ILS VOUDRAIENT BIEN EMMENER LEUR MASCOTTE



De jeunes soldats anglais photographiés dans une rue de Londres, en route pour la gare. La jeune fille qui accompagne son fiancé ne pourra pas, hélas ! suivre les « Tommies » comme leur mascotte... (Photo Keystone, censure A. 382.)

AU JOUR LE JOUR

Paris, 31 octobre. — Peu à peu, la jeunesse studieuse de Paris et des départements évacués, réfugiée dans la zone de l'intérieur, a trouvé des établissements scolaires qui l'ont accueillie. Ce ne fut pas une petite affaire d'organiser tout cela, et c'est un miracle que, moins de trois semaines après la rentrée normale des classes, tous les écoliers aient pu se mettre au travail.

Dans certaines localités, l'école primaire communale a ouvert des cours complémentaires pour les transfuges des lycées. Mais, il y a deux fois trop d'élèves. Alors, on s'est arrangé. Les cours primaires ont lieu le matin, et l'après-midi ce sont les classes supérieures qui fonctionnent. Et finalement, cette demi-journée d'étude pour chaque échelon a donné satisfaction à tous.

Il faut louer sans réserve le dévouement du corps enseignant, fort éclairé par la mobilisation, mais secouru par un grand nombre de professeurs et de maîtres retraités qui ont tenu à reprendre de l'activité. Leur concours a permis d'ouvrir tous les lycées et écoles disponibles et de créer de nouveaux centres d'enseignement.

Certes, l'année scolaire 1939-1940 ne sera peut-être pas aussi brillante qu'elle l'eût été en période normale. Mais l'essentiel, pour la majorité des élèves, n'est pas d'accroître en ce moment leurs connaissances, mais de bien cesser et de conserver ce qu'ils avaient déjà.

Et il faudra bien, dans les examens futurs, que l'on tienne compte des circonstances majeures qui ont contrarié la bonne marche des programmes pen-

LE CABINET ITALIEN EST REMANIÉ

Rome, 31 octobre. — Un vaste remaniement ministériel qui affecte la plupart des départements, à l'exception du ministère des Affaires étrangères, vient d'être décidé.

M. Achille Starace, qui était secrétaire du parti fasciste depuis huit ans ayant demandé à être relevé de ses fonctions, a été nommé chef d'état-major de la milice.

M. Ettore Muti a été désigné pour le remplacer.

M. Dino Alfieri, jusqu'ici ministre de la Culture populaire, a été nommé ambassadeur.

Aucun poste ne lui a encore été attribué.

MM. Lantini, ministre des Corporations ; Alfieri, ministre de la Culture populaire ; Guarnieri, ministre des Echanges et Devises ; Rossini, ministre de l'Agriculture ; Benni, ministre des Communications ; Gigli, ministre des Travaux publics, ont présenté leur démission, de même que le général Parni, chef d'état-major de l'armée et sous-secrétaire à la Guerre ; le général Alle, chef d'état-major et sous-secrétaire à l'Aéronautique ; Medici del Vascello, sous-secrétaire à la présidence du Conseil.

D'autre part, le général Teruzzi a été nommé ministre de l'Afrique italienne ; M. Ricci, ministre des Corporations ; M. Pavolini, ministre de la Culture populaire ; M. Riccardi, ministre des Echanges et Devises ; M. Tassonari, ministre de l'Agriculture ; M. Iost Venturi, ministre des Communications ; M. Sereni, ministre des Travaux publics ; le maréchal Rodolfo Graziani, chef d'état-major de l'armée, et le général Soddu, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre ; le général Pricolo, chef d'état-major et sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique ; le général Russo, sous-secrétaire à la présidence du Conseil ; M. Manfrotti, sous-secrétaire d'Etat aux Beneficences.

Le nouveau chef du fascisme M. Ettore Muti, qui succède à M. Achille Starace au poste de secrétaire du parti, est né à Ravenne, le 22 mai 1902.

Après avoir pris part à la grande guerre comme engagé volontaire, il suivit Gabriele d'Annunzio dans l'expédition de Fiume et joua un rôle important dans les organisations fascistes.

Dès la formation de celles-ci, en 1919, il assumait successivement le commandement des légions de la milice de Ravenne, puis de Casale Monferrato et de l'Adriatique et, au début de la guerre d'Éthiopie, il s'engagea comme lieutenant pilote dans l'aviation.

En juin 1926, il partit pour l'Espagne où il resta jusqu'à la fin de la guerre. A son retour, en Italie, il prit part à l'expédition en Albanie. En août 1939, il fut nommé inspecteur des faisceaux italiens à l'étranger.

L'accord n'est pas encore réalisé entre les Soviets et la Finlande

Helsinki, 31 octobre. — La consultation entre le gouvernement et les présidents des groupes parlementaires a été très prolongée sans qu'un accord ait pu être réalisé en ce qui concerne les demandes formulées par la Russie.

Celles-ci seraient sensiblement celles dont on a déjà donné l'énumération dans notre édition du 29 octobre dans le fonds du golfe de Finlande, bases soviétiques sous forme d'encaves ; les îles Åland seraient remilitarisées, comme le désirent la Finlande et la Suède, mais sous le contrôle d'une commission tripartite russo-finno-suédoise.

Les concessions comporteraient encore des rectifications de frontières relatives au régime des eaux dans la zone au nord du lac Ladoga.

Enfin, au lieu du pacte d'assistance, il n'y aurait qu'une déclaration commune de bon voisinage et d'amitié.

Plusieurs arrestations à Paris. Les services de la Préfecture de police, poursuivant la répression de la propagande de l'ex-parti communiste, viennent de mettre à la disposition de la justice militaire 4 femmes et 2 hommes qui assuraient le fonctionnement de deux centres clandestins de reproduction et de diffusion de tracts interdits.

Au cours des perquisitions effectuées et qui ont amené ces 6 arrestations, un nombre important de tracts ont été saisis, prêts à être distribués, ainsi que le matériel de reproduction.

Les inculpés sont poursuivis pour infraction au décret-loi du 1^{er} septembre 1938, qui punit d'un emprisonnement d'un an et d'une amende de 1.000 à 10.000 francs les faits de propagande de cette nature.

Près de St-Germain-en-Laye deux autos entrent en collision. Un mort, plusieurs blessés.

Versailles, 31 octobre. — Sur la route de Saint-Germain-en-Laye, une automobile conduite par M. Quemet, secrétaire au sanatorium d'Aincourt, est entrée en collision avec celle de M. Vandocobroux, demeurant à Suresnes.

M. Quemet, sa femme et sa fille ont été blessés et transportés à l'hôpital de St-Germain où M. Quemet a succombé.

Les retardés dans les courriers

Brioude, 31 octobre.

M. Maurice Thiolas, député de la Haute-Loire, a reçu de M. le ministre des Postes et Télégraphes la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu me signaler les retards qui affectent, la transmission des correspondances à destination des militaires aux Armées, et me demander s'il ne serait pas possible, en vue de remédier à cette situation, d'ouvrir de nouveaux centres de tri dans chaque département. »

« En ce qui concerne le premier point, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'Administration des P. T. T. est exclusivement chargée de l'acheminement des correspondances de l'espèce jusqu'aux bureaux centraux militaires qui ont, ensuite, mission de les diriger et les distribuer dans les divers secteurs de la zone des Armées. »

« Pour le transit de ces correspondances par les services de la poste civile, les dispositions ont été prises en vue d'en activer la transmission dans toute la mesure des possibilités de transport dont on dispose actuellement. »

« En outre, de nouveaux bureaux sont ouverts au tri des correspondances au fur et à mesure des possibilités de manière à se rapprocher de l'organisation en vigueur avant les hostilités. »

« Enfin, je puis vous donner l'assurance qu'il ne se produit aucune accumulation dans les bureaux civils. »

« Veuillez agréer... »

UN PAUVRE RHUMATISANT

merveilleusement soulagé par le Gandol

« Ayant souffert pendant plusieurs années de rhumatismes et de sciatic, j'avais essayé tous les remèdes sous toutes les formes. Rien n'y faisait. Mon journal m'a appris les bienfaits du Gandol. Après deux boîtes, mes douleurs avaient disparu. » M. LACROIX, 119, Grande-Rue, à Chamacé (Sarthe).

Les cachets Gandol chassent l'acide urique et empêchent de se reformer, provoquant ainsi la disparition rapide des douleurs rhumatismales. Prenez du Gandol et vous serez enfin délivré de votre sciatic, de votre lumbago, de vos rhumatismes articulaires, de vos névralgies. Vous retrouverez vite et bien portant. La boîte pour 10 jours : 14 fr. 60. Aucune fatigue pour l'estomac. Dans toutes les pharmacies.

Le vieux château de la Pougé est détruit par le feu

Chavroches (Allier), 31 octobre.

Samedi vers 14 heures, un violent incendie anéantissant en entier le vieux château de la Pougé.

Le feu aperçu par des voisins, trouvant un aliment facile dans cette vieille construction et active par un vent violent, fit de tels progrès qu'il forçait les pompiers de la Pougé à se retirer. Les flammes, qui avaient atteint une hauteur de quelques mètres cubes d'eau, essayèrent de combattre efficacement le sinistre. Peu après, vers 15 heures, arrivait le corps de Jaligny, avec le lieutenant Perrichon, mais déjà la toiture du bâtiment principal était écroulée et le feu localisé entre quatre hautes murs, tout danger d'extension était, malgré la violence de la rafale, totalement écarté et les sauveteurs bornèrent leurs efforts à noyer les décombres.

Le matériel de Trézelles étant en place, leurs camarades de Jaligny les aidèrent à porter leur aspiration à la Besbre distante de 500 mètres, et en se relayant débarrassèrent sur le foyer des torrents d'eau jusqu'à une heure avancée de la nuit.

La brigade de gendarmerie de Jaligny assura sur les lieux un service d'ordre sévère.

De la muraille demeure il ne reste que les murettes et tout ce qu'elle contenait est détruit. Les pertes très importantes sont couvertes par une assurance.

Des renseignements recueillis, il résulte que le sinistre a eu son origine dans un feu de cheminée passé probablement à l'incendie.

Ils ont fait, de leur mieux, qu'ils redoutent ici les remaniements de la population.

Le feu dans une ferme

Saint-Galmier (Loire), 31 octobre.

Vers la fin de la matinée, un incendie s'est déclaré dans une ferme située à l'intersection des routes de Chambon et de Saint-Galmier. Aussitôt alertés, les pompiers de Saint-Galmier se portèrent sur les lieux du sinistre, mais devant ses proportions inquiétantes ils appelèrent aux pompiers de Saint-Etienne.

Ces derniers furent vite faits de conjurer le feu qui gagnait la toiture sur une vingtaine de mètres et dont une partie était détruite. On ignore les causes de cet incendie dans lequel tout se borne à des dégâts de peu d'importance.

Le maire ne veut plus de rhumatisants dans sa commune

Quand il voit un de ses administrés affligé de rhumatismes, le maire de ce village vosgien n'hésite pas à conseiller l'usage des Sachets Kruschen. A son avis, il n'y a rien au-dessus !

« Kruschen, écrit-il, m'a délivré il y a trois ans de pénibles rhumatismes et d'une douloureuse sciatic. Et je continue toujours à prendre ma petite dose quotidienne, car j'en suis très satisfait. » M. P. L., maire de Th. (Vosges).

Kruschen triomphe des rhumatismes en supprimant la pression articulaire. Quand le foie, les reins, l'intestin cessent d'être passés, l'acide urique est bionché, chassé de vos muscles et de vos tendons. Et il ne peut plus se reformer si vous continuez à prendre régulièrement, chaque matin, votre « petite dose » de Kruschen. Son usage est donc très précieux, car il évite les crises de douleurs, et, en espérant le sauver, il est père de 3 enfants en bas âge.

A TRAVERS LE PAYS VOUS DEVEZ SA VOIR...

Le communiqué d'il y a 25 ans

La Journée d'hier a été marquée par un effort d'offensive générale de la part des Allemands sur tout le front de Nieuport à Arras et par de violentes attaques sur d'autres parties de la ligne de bataille.

Sur notre aile gauche de Nieuport au canal de La Bassée, alternatives d'avance et de recul.

A l'Est de Nieuport, les Allemands qui s'étaient emparés de Rampschelle, en ont été chassés par une contre-attaque.

Aux dunes, nous avons perdu quelques points d'appui, Hellebeek, Landwerde, et nous avons progressé à l'est d'Ypres, vers Paschendaele.

Entre La Bassée et Arras, les attaques des Allemands ont été repoussées avec de grosses pertes pour eux.

Dans la région de Chaulnes, nous avons progressé au delà de Lihons et nous nous sommes emparés de Leroy-en-Santerre.

Dans la région de l'Aisne, nous avons également progressé sur la rive droite, en aval de Soissons, mais nous avons dû reculer vers Vailly.

Au centre, avance dans la région de Soissons et de Compiègne. Combat dans l'Arconne.

En Woëvre, nous avons encore occupé du terrain dans le bois Le Prêtre.

A TRAVERS LE PAYS VOUS DEVEZ SA VOIR...

Le pays est tranquille, calme et résolu. Que l'on visite n'importe quelle contrée de France, c'est le même état d'esprit, partout règne le sentiment du devoir à accomplir dans la douloureuse épreuve qui nous est imposée.

On sait que les chefs militaires de nos chefs militaires ont voulu épargner les hécatombes meurtrières et de conduire la guerre avec un tact, un sang-froid et une précision dignes d'admiration.

L'astucieuse sympathie que nous témoigne la bande hitlérienne nous laisse froid et chacun se rend compte que l'on nous ménage provisoirement, par nécessité.

L'ogre allemand entend terrasser d'abord la Grande-Bretagne et nous dévorer ensuite.

Comme la psychologie n'est point le fort de la race germanique, qu'elle a l'habitude de juger les autres à son aune, laissons-la conserver ses illusions sur une désempente possible entre l'Angleterre et la France ou une désunion entre Français.

A l'intérieur du pays, des questions de solidarité sociale sont à résoudre.

Au début des hostilités, par précaution, sous la crainte d'événements possibles, car on pouvait supposer que, dès le début, Hitler ferait la guerre totale, les autorités administratives de la région parisienne et des régions frontalières ont fait évacuer les femmes et les enfants. Antérieurement, des réfugiés avaient gagné volontairement nos régions du Centre, de la Bretagne et de l'Auvergne, en sor-

te que les évacuations d'ordre n'ont porté que sur la partie la plus déshéritée de la population de ces contrées.

Ils ont été expédiés hâtivement, sans nous prévenir, munis d'un bagage fort léger, quand ils en avaient un. Au surplus, beaucoup de ces évacués appartenaient à des familles nombreuses avec des enfants en bas âge.

Certains se sont plaints, avec juste raison, d'un hébergement improvisé, mais la plupart, logés chez l'habitant ou dans des maisons inhabitées, se sont réjouis de trouver des hôtes prêts à alléger la douleur de l'exode. D'autres ont eu la nostalgie du foyer et ont regagné leurs pénates ; qu'il leur soit épargné de revenir forcément parmi nous.

Partout, maternités, hospices et cantines ont germé et la solidarité fait son œuvre sans distinction d'origine ou d'opinion.

Mais, quoiqu'en puisse penser Dame Censure, je crois manquer à mon devoir si je ne rappelle pas aux responsables que, si nos chefs militaires ont droit à notre gratitude pour la tâche qu'ils accomplissent, il appartient à ceux qui possèdent une parcelle du pouvoir administratif d'assurer aux réfugiés et aux familles des mobilisés la subsistance qui, dans la guerre, nous sommes et devons tous rester unis et solidaires.

Docteur FIE, Député de la Nièvre.

VOUS DEVEZ SA VOIR...

« Que la femme d'un mobilisé n'a pas besoin de l'autorisation de son mari pour se faire dériver un passeport. »

« Que le premier tour des permissions pour les mobilisés s'étendra du 1^{er} novembre au 24 février. Que les hommes des plus vieilles classes et les pères de famille partiront les premiers. »

« L'application des dispositions légales fixant les jours d'absence peut être, pendant la durée des hostilités suspendue par le président du Conseil en ce qui concerne les services publics et par décision du ministre du Travail pour les établissements privés. »

Dans le département

FOURCHAMBAULT

Horaires des trains. — Voici quel est actuellement l'horaire des trains desservant la localité :

Trains se dirigeant sur Nevers : Départ de Fourchambault à 8 h. 22 ; 13 h. 36 ; 21 h. 22.

Trains se dirigeant vers Pougues : Départ de la gare de Fourchambault à 7 h. 51 ; 13 h. 26 ; 19 h. 06.

Etat civil. — Naissances : Jacqueline Marthe, André Darnay, rue de l'Usine ; Daniel, Sébastien Arriat, 19, rue de l'Usine ; Nicole, Michelle Louvion, cité Jardins.

Décès : Julien Gosson, 71 ans, retraité décédé, 1, rue de Commeny.

AVIS DE DÉCÈS

SAINT-SAULGE

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entierement de Monsieur Louis MAILLOT, décédé subitement au Chêne, à l'âge de 75 ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 2 novembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Saulge, sa paroisse.

De la part de : Mme Louis Maillot, son épouse ; M. et Mme Charles Maillet, ses enfants ; Mlle Simone Maillet, sa petite-fille, et de toute la famille.

ALLIER MOULINS

Prix de vente de la viande de veau. — A la suite d'une demande de la boucherie de Moullins et d'une entente avec le représentant de cette corporation, les prix de vente maxima suivants ont été établis sur la base d'un prix d'achat de 6 fr. 75 le kilo sur pied :

Bois sans os, escalopes, 22 fr. 50 le kilo ; quai sans os, 18 fr. 50 ; quai long, cote première rognon, 16 fr. ; cote 2^e, mince de poitrine, milieu de jarret, 17 fr. ; milieu de poitrine, 9 fr. ; collier, gros bout, 7 fr. ; jarret ossu, 6 francs.

MM. les maires peuvent, en usant des prérogatives que leur confère la loi municipale et la loi du 19-22 juillet 1931, fixer les prix de détail de la viande après avoir déterminé les cours d'achat et l'incidence des frais généraux de la boucherie, frais susceptibles de variation suivant les localités et moins élevés dans les communes rurales que dans les villes.

Le Préfet de l'Allier.

EXAMENS DU BACCALAURÉAT EN 1940

— Pour être admis à subir les examens de la classe 40 qui doivent se présenter, l'année prochaine, aux examens du baccalauréat de l'Enseignement secondaire (1^{re} et 2^e parties) de la session de juillet, les candidats de la classe, une session spéciale sera organisée, en avril 1940, tant en ce qui concerne la première que la deuxième partie de l'examen.

Le Préfet de l'Allier fait connaître que, conformément aux instructions de M. le président du Conseil, les établissements publics et privés travaillant pour la Défense nationale et les administrations publiques travailleront le premier et onze novembre. Toutefois, le gouvernement a décidé d'accorder exceptionnellement congé la matinée du 1^{er} novembre.

Un veto volé. — Mme Mouthon, demeurant 28, rue des Tanneries, a avisé la police que sa bicyclette lui a été volée après dix heures.

Georges scolar de la Toussaint. — M. le recteur télégraphie en date du 29 octobre 1939 : « Classe vaqueront dans tous enseignements matinée premiers novembre. Classes après-midi auront lieu. »

BESSAY. — Les réseaux électriques. — Hier dimanche, le courant a été supprimé sur les réseaux électriques de la commune, de 10 heures à midi.

Cette mesure a dû être prise par la Société du Haut-Morvan par suite de réparations effectuées par ses soins.

Un journal de la guerre. — Nous

Abonnements spéciaux

LA TRIBUNE REPUBLICAINE a décidé de créer pour les soldats qui sont dans la zone des armées des abonnements de trois mois au prix exceptionnel de 25 francs.

Ces abonnements pourront être souscrits par les familles des mobilisés.

Heures de fermeture des cafés, restaurants et salles de spectacle

Le préfet de la Nièvre a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — A partir de la publication du présent arrêté, les restaurants, cafés, cabarets, débits de boissons et établissements similaires, situés dans le département de la Nièvre ne pourront être ouverts avant 5 h. 30 et devront être fermés à 23 heures, le samedi et le dimanche et à 22 heures les autres jours de la semaine.

Art. 2. — Les théâtres, établissements cinématographiques, salles de spectacles devront être fermés à 24 heures, les soirs de représentation.

Art. 3. — Les dispositions qui précèdent ne font pas obstacle à l'application des décisions qui pourraient être prises par l'autorité militaire à l'égard des officiers et hommes de troupe.

Art. 4. — L'arrêté préfectoral du 9 septembre 1939 est rapporté.

Art. 5. — MM. les sous-préfets, maires, commandants de gendarmerie, commissaires de police et tous agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nevers, le 27 octobre.

Le préfet, H.-J. LUCAS.

Résultats du baccalauréat

SESSION D'OCTOBRE 1939

2^e partie, mathématiques. Admis définitivement : Bernard Carré, Bourgeois, Jean Bourrachot, René Carrier, Roger James ; Maurice Pernot ; Mile Rignault Edmée.

Admissible : Richard René.

2^e partie physique. Admis définitivement : Berton Gilbert, Drugeon Henri, Dupillot René, Guimot Pierre, Léger Charles, Maribas Fernand (mention assez-bien), Martin Antoine, Matz Georges, Hilo Monet Paullette (mention assez-bien), Page Arcien, Roux Gustave, Thibaudat Paulman (mention assez-bien), Tholier René, Zanotte Jean.

Première partie, série A. — Admis définitivement : André, André, Denner André, Guillaud Henri.

Première partie, série B. — Admis définitivement : Blanc Henri, Delon Jean-Pierre.

A L'A.S.A. VAUZELLES

Mercredi premier novembre, dernier entraînement des équipiers de l'A.S.A.V., tous les joueurs sans exception arrivés au stade convoqués pour 14 heures, au stade.

Seuls les joueurs à l'entraînement comptent pour la composition des équipes.

L'équipe première, composée des seniors non appelés sous les drapeaux et les meilleurs juniors, disputera le Critérium d'Auvergne, dont les matches commenceront le 5 novembre, par la rencontre Moulines-Vauzelles, sur le terrain de ce dernier club.

L'équipe réserve disputera le Critérium de la Nièvre.

Enfin l'équipe juniors proprement dite disputera la Coupe régionale des juniors.

Ainsi que l'on peut s'en rendre compte, les calendriers des « rouge et blanc » sont déjà chargés.

Tous les joueurs non qualifiés encore pour l'A.S.A.V., peuvent se faire inscrire mercredi, lors de l'entraînement.

Done à mercredi 14 heures, au stade de Vauzelles. Les équipes pour les matches du 5 novembre seront constituées à l'issue de l'entraînement.

Deux ouvriers blessés par l'explosion d'un coup de mine

St-Eloy-les-Mines, 31 octobre.

Le 29 octobre, à l'issue du soir, au puits Sud des Houillères du Centre, l'explosion prématurée d'une mine a blessé les ouvriers Wilk François, 42 ans, et Pundt Michel, 33 ans, tous deux de nationalité polonaise, alors qu'ils étaient occupés à l'amorçage d'une volée de coups de mine.

Le nommé Pundt a eu la mâchoire déformée, mais son camarade Wilk a été plus grièvement blessé et a dû être transporté dans une clinique de Montluçon.

Quoique son état soit assez grave, on espère le sauver. Il est père de 3 enfants en bas âge.

NEVERS

Etat civil. — Relevé du 31 octobre 1939. — Naissances : Christiane Rivallon, 7, rue de la Chaussée ; Anne-Marie Michard, 8, rue Hoche ; Marie-Blanche Fondrillon, 1, rue de Paris ; Jacqueline Boyer, 42, rue Saint-Etienne.

Publications de mariages : Roger Lebel, professeur de français, actuellement au 7^e Régiment d'infanterie, 12, rue de la Poissonnerie et Odette Dumontet, sans profession, 3, rue de la Boullerie, à Montluçon. Devis, sollicité à la bas aérienne 127 et Jacqueline Pannetier, modiste, rue de Epeiron prolongée.

Décès : Marguerite de Candolle, 69 ans, épouse de Fernand Veuny d'Arbouze de Fernol, 8, rue Creusa.

ÉCONOMISEZ en buvant LA VIGNONNE

Délicieuse Boisson Hygiénique qui se boit après avoir essayé toutes les autres.

Dose pour 60 litres : 7 fr. Dose pour 120 litres : 12 fr.

Stock dans les Pharmacies BERNAMONT, NEVERS, VORSE, CHATELAIN-CHIL, BOYRON, GUYOT, GUYOT, MARTIN, MOULINS-ENGLIERT, PILLON, ST-SAULGE, BERTHON, BERNAMONT, DEVI, CHATELAIN, DÉPÔT : DACLET, Les Martz, REYNAUD, St-Pierre-le-Moutier, à défaut :

Fabrique 37, r. Joseph-Gaillard, VINCCENNES

SERVICE DE GARDE, PHARMACIE

Le mercredi premier novembre, le service de garde sera assuré par la pharmacie Thibault, rue La Fayette. Téléphone : 0-11.

RAVITAILLEMENT Marchés Carnot et Saint-Aricle

Demain JEUDI Grande Vente Spéciale du Mois

SUORE - PATES - LENTILLES CHOCOLAT - GATEAUX - SARDINES HUILE - SAVON, etc., etc.

APPEL A LA POPULATION

Comme suite à la demande de M. le préfet de la Nièvre, les personnes ayant des couvertures susceptibles d'être cédées à l'intendance pour les besoins de l'armée sont priées de le dire à la mairie, le plus tôt possible.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

NOUS RAPPELONS A NOUVEAU QUE TOUTES LES ANNONCES DE REUNION DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE VISÉES PAR L'AUTORITÉ MILITAIRE ET NON PAR LES COMMISSAIRES DE POLICE.

LES SPECTACLES

REGINA MERcredi

NANCY STEELE A DISPARU

Victor Mc LAGLEN

Walter CONNOLLY - P. LORRE

Jime LANG - Robert KENT

WEEK-END MOUVEMENTÉ

ACTUALITES Fox-Movietone

PALACE

Cette semaine

Programme de Gala

MERcredi : 2 Mat. et Soirée

JEUDI : 1 Matinée et Soirée

DEUX GRANDS FILMS

Errol FLYNN et Olivia de HAVILLAND dans

QUATRE AU PARADIS

et Georges MILTON dans le

Comte OBLIGADO

Samedi : Soirée

Dimanche : 2 Matinées et Soirée

Changement de programme

MAJESTIC

Ce soir deux grands films

Sacha GUITRY - Gaby MORLAY

Jacqueline DELUBAC

PAUL, CARTON - C. GREY, etc., etc.

dans le super grand film

Quadrille

Egalement au programme :

Pour la première fois à Nevers la nouvelle étoile

OLYMPE BRADNA dans

Paradis volé

et les ACTUALITÉS Paramount en même temps qu'à Paris

A partir de Samedi 4 Novembre Changement complet de progr.

Paradis volé

et les ACTUALITÉS Paramount en même temps qu'à Paris

A partir de Samedi 4 Novembre Changement complet de progr.

LE MEDECIN DES SPECTRES

GRAND ROMAN D'AVENTURES par Guy de Feramond

DEUXIEME PARTIE UN CIRQUE AMBULANT

CHAPITRE VII

Le vol du Comptoir Andalou

Mais dans ce cas il y avait un pauvre diable qui depuis quatre mois payait pour le véritable voleur.

« J'en aurai le cœur net, murmura le policier. »

Il ouvrit la porte de la pièce voisine où une demi-douzaine d'inspecteurs étaient occupés à colliger des fiches ou à rédiger des rapports.

« Si on a besoin de moi, leur cria-t-il, je serai ici à midi. »

Les autres, quand il fut retourné la porte, se regardèrent en souriant.

« Il doit être sur une affaire qui

AVIS DE DÉCÈS

SAINT-SAULGE

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entierement de Monsieur Louis MAILLOT, décédé subitement au Chêne, à l'âge de 75 ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 2 novembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Saulge, sa paroisse.

De la part de : Mme Louis Maillot, son épouse ; M. et Mme Charles Maillet, ses enfants ; Mlle Simone Maillet, sa petite-fille, et de toute la famille.

AVIS DE DÉCÈS

SAINT-SAULGE

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entierement de Monsieur Louis MAILLOT, décédé subitement au Chêne, à l'âge de 75 ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 2 novembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Saulge, sa paroisse.

De la part de : Mme Louis Maillot, son épouse ; M. et Mme Charles Maillet, ses enfants ; Mlle Simone Maillet, sa petite-fille, et de toute la famille.

ALLIER MOULINS

Prix de vente de la viande de veau. — A la suite d'une demande de la boucherie de Moullins et d'une entente avec le représentant de cette corporation, les prix de vente maxima suivants ont été établis sur la base d'un prix d'achat de 6 fr. 75 le kilo sur pied :

Bois sans os, escalopes, 22 fr. 50 le kilo ; quai sans os, 18 fr. 50 ; quai long, cote première rognon, 16 fr. ; cote 2^e, mince de poitrine, milieu de jarret, 17 fr. ; milieu de poitrine, 9 fr. ; collier, gros bout, 7 fr. ; jarret ossu, 6 francs.

MM. les maires peuvent, en usant des prérogatives que leur confère la loi municipale et la loi du 19-22 juillet 1931, fixer les prix de détail de la viande après avoir déterminé les cours d'achat et l'incidence des frais généraux de la boucherie, frais susceptibles de variation suivant les localités et moins élevés dans les communes rurales que dans les villes.

Le Préfet de l'Allier.

EXAMENS DU BACCALAURÉAT EN 1940

— Pour être admis à subir les examens de la classe 40 qui doivent se présenter, l'année prochaine, aux examens du baccalauréat de l'Enseignement secondaire (1^{re} et 2^e parties) de la session de juillet, les candidats de la classe, une session spéciale sera organisée, en avril 1940, tant en ce qui concerne la première que la deuxième partie de l'examen.

Le Préfet de l'Allier fait connaître que, conformément aux instructions de M. le président du Conseil, les établissements publics et privés travaillant pour la Défense nationale et les administrations publiques travailleront le premier et onze novembre. Toutefois, le gouvernement a décidé d'accorder exceptionnellement congé la matinée du 1^{er} novembre.

Un veto volé. — Mme Mouthon, demeurant 28, rue des Tanneries, a avisé la police que sa bicyclette lui a été volée après dix heures.

Georges scolar de la Toussaint. — M. le recteur télégraphie en date du 29 octobre 1939 : « Classe vaqueront dans tous enseignements matinée premiers novembre. Classes après-midi auront lieu. »

BESSAY. — Les réseaux électriques. — Hier dimanche, le courant a été supprimé sur les réseaux électriques de la commune, de 10 heures à midi.

Cette mesure a dû être prise par la Société du Haut-Morvan par suite de réparations effectuées par ses soins.

Un journal de la guerre. — Nous

EXAMENS DU BACCALAURÉAT EN 1940

— Pour être admis à subir les examens de la classe 40 qui doivent se présenter, l'année prochaine, aux examens du baccalauréat de l'Enseignement secondaire (1^{re} et 2^e parties) de la session de juillet, les candidats de la classe, une session spéciale sera organisée, en avril 1940, tant en ce qui concerne la première que la deuxième partie de l'examen.

Le Préfet de l'Allier fait connaître que, conformément aux instructions de M. le président du Conseil, les établissements publics et privés travaillant pour la Défense nationale et les administrations publiques travailleront le premier et onze novembre. Toutefois, le gouvernement a décidé d'accorder exceptionnellement congé la matinée du 1^{er} novembre.

Un veto volé. — Mme Mouthon, demeurant 28, rue des Tanneries, a avisé la police que sa bicyclette lui a été volée après dix heures.

Georges scolar de la Toussaint. — M. le recteur télégraphie en date du 29 octobre 1939 : « Classe vaqueront dans tous enseignements matinée premiers novembre. Classes après-midi auront lieu. »

BESSAY. — Les réseaux électriques. — Hier dimanche, le courant a été supprimé sur les réseaux électriques de la commune, de 10 heures à midi.

Cette mesure a dû être prise par la Société du Haut-Morvan par suite de réparations effectuées par ses soins.

Un journal de la guerre. — Nous

EXAMENS DU BACCALAURÉAT EN 1940

— Pour être admis à subir les examens de la classe 40 qui doivent se présenter, l'année prochaine, aux examens du baccalauréat de l'Enseignement secondaire (1^{re} et 2^e parties) de la session de juillet, les candidats de la classe, une session spéciale sera organisée, en avril 1940, tant en ce qui concerne la première que la deuxième partie de l'examen.

Le Préfet de l'Allier fait connaître que, conformément aux instructions de M. le président du Conseil, les établissements publics et privés travaillant pour la Défense nationale et les administrations publiques travailleront le premier et onze novembre. Toutefois, le gouvernement a décidé d'accorder exceptionnellement congé la matinée du 1^{er} novembre.

Un veto volé. — Mme Mouthon, demeurant 28, rue des Tanneries, a avisé la police que sa bicyclette lui a été volée après dix heures.

Georges scolar de la Toussaint. — M. le recteur télégraphie en date du 29 octobre 1939 : « Classe vaqueront dans tous enseignements matinée premiers novembre. Classes après-midi auront lieu. »

BESSAY. — Les réseaux électriques. — Hier dimanche, le courant a été supprimé sur les réseaux électriques de la commune, de 10 heures à midi.

Cette mesure a dû être prise par la Société du Haut-Morvan par suite de réparations effectuées par ses soins.

Un journal de la guerre. — Nous

EXAMENS DU BACCALAURÉAT EN 1940

— Pour être admis à subir les examens de la classe 40 qui doivent se présenter, l'année prochaine, aux examens du baccalauréat de l'Enseignement secondaire (1^{re} et 2^e parties) de la session de juillet, les candidats de la classe, une session spéciale sera organisée, en avril 1940, tant en ce qui concerne la première que la deuxième partie de l'examen.

Le Préfet de l'Allier fait connaître que, conformément aux instructions de M. le président du Conseil, les établissements publics et privés travaillant pour la Défense nationale et les administrations publiques travailleront le premier et onze novembre. Toutefois, le gouvernement a décidé d'accorder exceptionnellement congé la matinée du 1^{er} novembre.

Un veto volé. — Mme Mouthon, demeurant 28, rue des Tanneries, a avisé la police que sa bicyclette lui a été volée après dix heures.

Georges scolar de la Toussaint. — M. le recteur télégraphie en date du 29 octobre 1939 : « Classe vaqueront dans tous enseignements matinée premiers novembre. Classes après-midi auront lieu. »

BESSAY. — Les réseaux électriques. — Hier dimanche, le courant a été supprimé sur les réseaux électriques de la commune, de 10 heures à midi.

Cette mesure a dû être prise par la Société du Haut-Morvan par suite de réparations effectuées par ses soins.

Un journal de la guerre. — Nous

EXAMENS DU BACCALAURÉAT EN 1940

— Pour être admis à subir les examens de la classe 40 qui doivent se présenter, l'année prochaine, aux examens du baccalauréat de l'Enseignement secondaire (1^{re} et 2^e parties) de la session de juillet, les candidats de la classe, une session spéciale sera organisée, en avril 1940, tant en ce qui concerne la première que la deuxième partie de l'examen.

Le Préfet de l'Allier fait connaître que, conformément aux instructions de M. le président du Conseil, les établissements publics et privés travaillant pour la Défense nationale et les administrations publiques travailleront le premier et onze novembre. Toutefois, le gouvernement a décidé d'accorder exceptionnellement congé la matinée du 1^{er} novembre.

Un veto volé. — Mme Mouthon, demeurant 28, rue des Tanneries, a avisé la police que sa bicyclette lui a été volée après dix heures.

Georges scolar de la Toussaint. — M. le recteur télégraphie en date du 29 octobre 1939 : « Classe vaqueront dans tous enseignements matinée premiers novembre. Classes après-midi auront lieu. »

BESSAY. — Les réseaux électriques. — Hier dimanche, le courant a été supprimé sur les réseaux électriques de la commune, de 10 heures à midi.

Cette mesure a dû être prise par la Société du Haut-Morvan par suite de réparations effectuées par ses soins.

Un journal de la guerre. — Nous



VOULEZ-VOUS QUE VOTRE TEINT SOIT ENCORE PLUS RAYONNANT ?

Adoptez, Madame, dès ce soir, Palmolive, le savon de beauté à l'huile d'olive. Plus de 20.000 experts le déclarent : rien n'égale l'huile d'olive, rien n'égale Palmolive, pour adoucir, assouplir, embellir la peau.

« Que la femme d'un mobilisé n'a pas besoin de l'autorisation de son mari pour se faire dériver un passeport. »

« Que le premier tour des permissions pour les mobilisés s'étendra du 1^{er} novembre au 24 février. Que les hommes des plus vieilles classes et les pères de famille partiront les premiers. »

« L'application des dispositions légales fixant les jours d'absence peut être, pendant la durée des hostilités suspendue par le président du Conseil en ce qui concerne les services publics et par décision du ministre du Travail pour les établissements privés. »

Dans le département

FOURCHAMBAULT

Horaires des trains. — Voici quel est actuellement l'horaire des trains desservant la localité :

Trains se dirigeant sur Nevers : Départ de Fourchambault à 8 h. 22 ; 13 h. 36 ; 21 h. 22.

Trains se dirigeant vers Pougues : Départ de la gare de Fourchambault à 7 h. 51 ; 13 h. 26 ; 19 h. 06.

Etat civil. — Naissances : Jacqueline Marthe, André Darnay, rue de l'Usine ; Daniel, Sébastien Arriat, 19, rue de l'Usine ; Nicole, Michelle Louvion, cité Jardins.

Décès : Julien Gosson, 71 ans, retraité décédé, 1, rue de Commeny.

AVIS DE DÉCÈS

SAINT-SAULGE

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entierement de Monsieur Louis MAILLOT, décédé subitement au Chêne, à l'âge de 75 ans.

S

LES DERNIÈRES NOUVELLES * 4 heures du matin

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 116

31 OCTOBRE (soir)

Entre Moselle et Sarre, activité marquée ; coups de main, embuscades et patrouilles.

Au cours des nombreux vols qui ont été effectués dans la journée du 30 octobre, un avion bi-moteur de reconnaissance allemand a été abattu dans nos lignes.

Deux avions d'observation ennemis sont tombés désemparés dans les lignes allemandes sur le front de la Sarre.

Tous les avions français sont bien rentrés à leurs bases.

LES PRÉPARATIFS DU REICH pour une offensive

Des changements dans le haut commandement allemand seraient imminents

Londres, 31 octobre. Hitler espère toujours que Staline lui apportera une aide matérielle, c'est pourquoi il hésite à attaquer à l'ouest.

C'est ainsi que s'explique, aujourd'hui, le chroniqueur militaire du *Yorkshire Post* qui déclare que quelle que soit la tactique employée par le haut commandement allemand, l'armée française est prête.

Le collaborateur du journal conseillait écrit : « Les gauleiters nazis ont demandé au Führer si la Russie entrerait en guerre. La réponse fut négative. Ils ont alors déclaré à Hitler que ce serait commettre une erreur fatale que d'attaquer les alliés, si la Russie se contentait d'envoyer des armées pacifiques d'observation en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Autriche. »

Pour Hitler, l'occupation des régions de l'est par la Russie devrait être effectuée non par l'armée régulière soviétique mais par des volontaires qui formeraient une légion étrangère.

« Si l'on ne peut pas envisager de dégager, par ce moyen, un certain nombre de divisions allemandes, le chancelier du Reich envisagerait l'appel sous les drapeaux des hommes jusqu'à l'âge de 60 ans qui seraient envoyés dans les États belligères pour y maintenir l'ordre. Il pourrait ainsi disposer de 25 nouvelles divisions, ce qui donnerait au général Keitel une armée de cent divisions, qu'il considère comme nécessaire à une offensive générale, dont les ailes toucheraient à la Hollande et à la Suisse. »

Cette méthode d'attaque serait, certes, la bienvenue, car l'ensemble du système de défense de la France est construit pour faire face à un bloc massif et non à des forces dispersées.

« On croit savoir, d'autre part, que le commandement suprême des armées allemandes ne sera pas confié à un chef prudent, tel que le général von Brauchitsch et que des changements dans la composition du haut commandement allemand sont imminents. »

« Un quartier général a été aménagé pour Hitler, près de la quatrième armée, sur la frontière belge, où le général Keitel deviendrait le conseiller de guerre du Führer. »

« Il semble donc que la direction suprême des opérations de guerre serait entreprise par le quartier général du chancelier et non par celui de l'armée. »

« Il convient, enfin, de noter que les récents mouvements de troupes effectués dans l'ouest de l'Allemagne n'ont nullement influencé les Alliés, qui n'ont pas à modifier les positions de leurs armées. Tout est prêt. »

Le Reich s'efforce de justifier les concentrations de troupes à la frontière hollandaise

Amsterdam, 31 octobre. Le Reich s'efforce d'apaiser les appréhensions suscitées en Hollande par les concentrations de troupes allemandes à la frontière germano-hollandaise.

Au correspondant berlinois du « *Algemeen Handelsblad* » des motifs compétents ont expliqué ces concentrations par la nécessité pour l'état-major allemand, de masser ses troupes en éventail en raison de la longueur réduite du front franco-allemand.

L'organe catholique « *Maasbode* » note l'émotion suscitée en Hollande par ces concentrations et explique qu'il s'agit de troupes de réserve de Pologne qui ont été ramenées dans leurs positions de repos à l'ouest.

Les soldats allemands qui sont à la frontière, écrit-il, racontent parfois qu'ils ont des inquiétudes quant au sort de la Hollande, du fait de l'Angleterre, et qu'ils sont prêts à venir défendre la neutralité hollandaise s'il en était besoin. »

Des pourparlers vont s'engager entre la Russie et la Bulgarie

Sofia, 31 octobre. D'après des informations de bonne source, des pourparlers seraient entamés prochainement entre les deux pays en vue de la conclusion d'un traité de commerce ; de conventions de navigation et d'aéronautique.

Cet accolement considérable du personnel de la légation soviétique que le gouvernement soviétique a l'intention de développer son activité dans les Balkans.

Actuellement, le ministre de Bulgarie à Moscou, M. Antonov, se trouve à Sofia et ce fait tend également à prouver que l'on doit s'attendre à un développement des rapports entre l'U.R.S.S. et la Bulgarie.

« D'après des informations de bonne source, des pourparlers seraient entamés prochainement entre les deux pays en vue de la conclusion d'un traité de commerce ; de conventions de navigation et d'aéronautique. »

Deux trains entrent en collision à Milan

Une vingtaine de morts et de nombreux blessés

Milan, 30 octobre. Un grave accident de chemin de fer s'est produit aux portes de la ville. Un train venant de Venise est entré en collision, à 18 h. 15, avec un rapide parti de Milan pour Rome.

On ignore encore les causes de l'accident qui, d'après les premières informations, a fait une vingtaine de morts et de nombreux blessés.

Le duc de Windsor visite le front français

Londres, 31 octobre. Le duc de Windsor a autorisé le correspondant spécial militaire de l'Agence Reuters à préciser qu'il effectue actuellement un voyage de deux jours aux armées en France.

Le duc manifeste un vif intérêt pour l'organisation militaire française.

La propagande allemande chez les neutres

Berne, 31 octobre. Ces jours derniers, un grand nombre de juristes, de juges et autres personnalités suisses, ont reçu, de Berlin, un imprimé de propagande intitulé : « On a trouvé, en Pologne, de nouvelles réserves de gaz empoisonnés anglais. »

L'imprimé parle de la découverte, par l'armée allemande, de provisions de gaz différents gaz toxiques, en particulier de gaz-moutarde.

La feuille de propagande se répand en attaques injurieuses contre les Anglais, qui y sont traités d'hypocrites, de menteurs et d'assassins.

Le *Völkisch*, de Zurich, qui publie cette nouvelle, fait remarquer que la propagande allemande paraît oublier que le fameux gaz-moutarde est une invention allemande. Il a été, pour la première fois, employé par les Allemands, en 1917, lors des combats, près d'Ypres, d'où il a tiré son nom d'ypérite.

La propagande allemande spécule donc sur la courte mémoire des masses.

Des bombes incendiaires et à explosion rapide sont des armes beaucoup plus terribles que les bombes gazeuses. L'Allemagne tente donc, par un entêtement, de justifier, aujourd'hui déjà, une future attaque de grand style contre la France et l'Angleterre, à l'aide de bombes à gaz.

Le Japon poursuivra la lutte en Chine jusqu'à l'écrasement de Tchang Kai Chek

Tokio, 31 octobre. De l'Agence Domei : On apprend de Nankin que M. Ouang Ching Quel, président du Comité central exécutif du parti communiste orthodoxe, a fait ce matin une visite officielle au général Nishio, commandant en chef des forces expéditionnaires japonaises en Chine.

Le général Nishio a répondu que, de son côté, le Japon poursuivrait sans relâche son action militaire ayant pour objet l'écrasement du régime du maréchal Tchang Kai Chek.

Il a donné, en outre, à M. Ouang Ching Quel, l'assurance que l'appui de son pays était tout acquis au mouvement chinois en faveur de la création d'un nouveau gouvernement central, mouvement qui progressait régulièrement de façon satisfaisante, grâce aux efforts du parti communiste orthodoxe et de quelques autres groupements.

Les jurés ont condamné René Schmitt à 20 ans et Solignat à 15 ans de travaux forcés

Paris, 30 octobre. Devant la Cour d'assises comparaisaient cet après-midi, deux jeunes bandits qui, en juillet 1938, avaient égaré un commerçant de la rue Labat, M. Delaville.

Après un incident qui mit aux prises le docteur Heuyer, médecin-psychiatre, dont le rapport concluait à la responsabilité des accusés et les avocats de la défense, l'avocat général Bevin a prononcé son réquisitoire demandant la peine de mort pour les deux assassins.

Les jurés ont condamné René Schmitt à 20 ans de travaux forcés, et Henri Solignat à 15 ans de la même peine. L'audience a été levée par le président Deleorgue, à 20 heures.

Mort du contre-amiral Tavera

Paris, 31 octobre. On apprend la mort du contre-amiral Tavera, attaché à l'état-major général de la marine.

« C'est à Chamberlain que nous en voulons »

...déclare le commandant d'un sous-marin nazi à l'équipage d'un bateau qu'il venait de couler

Londres, 31 octobre. Ce n'est pas à vous que nous en voulons, c'est à Chamberlain. Chamberlain a commencé la guerre, et l'Allemagne va la finir », a déclaré le commandant d'un sous-marin allemand à l'équipage du chalutier « Saint-Nidan », de Hull, coulé dans la nuit de vendredi dernier, à environ 90 milles du port de Pentland, au large de l'Ecosse.

Les quinze marins anglais et ceux du chalutier « Lynx », de Grimsby également coulé peu après, ont été sauvés par leur sous-chalutier, le « Lady Hogarth ».

Le sous-marin a pris apparemment ce dernier pour un autre genre de navire, car il a plongé et s'est éloigné de son approche.

Les rescapés, débarqués sur la côte d'Ecosse, ont fait aujourd'hui le récit de leurs aventures.

24 coups de canon ont été tirés par l'ennemi contre le « Saint-Nidan », après la descente de l'équipage dans le canot.

Le commandant allemand leur a demandé s'ils avaient des vivres avec eux, et sur leur réponse négative, leur a donné une boîte de biscuits.

Ramant, feu allumé, les naufragés furent aperçus par le chalutier « Lynx » qui arriva juste au moment où le « Saint-Nidan » s'enfonçait dans la mer.

A peine étaient-ils hissés à bord du « Lynx » que le sous-marin réapparut.

Le « Lynx » envoya alors un message S.O.S. sur quoi l'Allemand tira à coups de canon le navire.

Un obus fracassa une pouille et plusieurs membres de l'équipage furent blessés.

Tandis que les marins du « Saint-Nidan » et du « Lynx » quittaient le bord, l'ennemi continuait à cribler le « Lynx » de ses obus et les éclats tombaient tout autour du canot.

Mais le chalutier ne coula toujours pas.

Finalement, une bombe a retardé en eut raison.

Un vapeur finlandais coulé dans la mer du Nord

Londres, 31 octobre. Le vapeur *Juno*, d'Helsinki, a coulé aujourd'hui en dix minutes, dans la mer du Nord, à la suite d'une explosion.

Plusieurs membres de l'équipage, qui comptaient 19 marins et cinq femmes servantes, sont descendus dans un canot de sauvetage, mais d'autres ont été précipités dans les flots et ont péri pendant vingt minutes avant d'être sauvés par le navire norvégien *Minona* qui a recueilli également le reste de l'équipage.

Finalement, dix-neuf survivants ont été débarqués cette nuit dans un port de la côte est de l'Angleterre ; neuf d'entre eux ont été hospitalisés, souffrant de blessures légères ou d'épuisement.

Les radeaux mystérieux s'échouent sur la côte du Yorkshire

Londres, 31 octobre. Deux radeaux mystérieux n'ayant aucune marque d'identité visible, mais charriant une grande quantité de biscuits, un baril d'eau, des fusées et des débris d'un journal, que l'on croit hollandais ou scandinave, sont venus s'échouer aujourd'hui à Witherness, sur la côte du Yorkshire.

Le « City-of-Flint » est passé à Tromsø

Copenhague, 31 octobre. Le correspondant du « *Berlingske* », à Stockholm, confirme que le vapeur américain « *City of Flint* », est arrivé, hier après-midi, à Tromsø. Il est resté de midi à 16 heures, puis a appareillé. Le vapeur américain battait le pavillon norvégien et transportait, outre les membres de son équipage, dix-huit Allemands.

Le consul d'Allemagne à Tromsø et les autorités locales sont montées à bord du navire.

Le taux d'intérêt des bons d'armement

Paris, 31 octobre. Le « *Journal Officiel* » publie un décret fixant à 2,50 % le taux d'intérêt des Bons d'Armement à six mois d'échéance et à 3 % celui des Bons d'Armement à un an.

Les meurtriers de M. Delaville sont condamnés : Schmitt à 20 ans et Solignat à 15 ans de travaux forcés

Paris, 30 octobre. Devant la Cour d'assises comparaisaient cet après-midi, deux jeunes bandits qui, en juillet 1938, avaient égaré un commerçant de la rue Labat, M. Delaville.

Après un incident qui mit aux prises le docteur Heuyer, médecin-psychiatre, dont le rapport concluait à la responsabilité des accusés et les avocats de la défense, l'avocat général Bevin a prononcé son réquisitoire demandant la peine de mort pour les deux assassins.

Les jurés ont condamné René Schmitt à 20 ans de travaux forcés, et Henri Solignat à 15 ans de la même peine. L'audience a été levée par le président Deleorgue, à 20 heures.

Les retenues sur les heures de travail

Les modalités du nouveau décret

Paris, 31 octobre. L'article premier du décret modifiant le régime de l'indemnité hebdomadaire « *Officiel* », abroge le décret du 26 septembre 1939, dont les dispositions sont remplacées par les suivantes :

« Art. 1^{er}. — La rémunération des heures de travail, faites au-delà de la durée légale du travail, telle qu'elle résulte, pour chaque profession, de la réglementation en vigueur, est fixée à 60 % du salaire horaire normal. »

Le complément (40 %) est versé, par l'employeur, au Trésor public, pour couvrir les dépenses du fonds de solidarité nationale, institué par le décret du 26 septembre 1939.

« Art. 2. — Dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, des travailleurs n'auraient effectué qu'une durée de travail inférieure à celle de l'indemnité applicable, l'établissement ou à la partie de l'établissement dont ils relèvent, leur salaire sera réduit dans la proportion résultant de l'application de l'alinéa précédent aux travailleurs qui auront été occupés pendant toute la durée comprise dans l'horaire. »

Les sommes correspondant à cette réduction seront versées par l'employeur au Trésor public pour la couverture des dépenses du fonds de solidarité nationale.

« Art. 3. — Les dispositions de l'article 2 ci-dessus ne s'appliquent pas : 1^o Aux heures de travail effectuées en vertu de la réglementation en vigueur au-delà de l'horaire normal de l'établissement ou de la partie de l'établissement pour prévenir des accidents ou en réparer les conséquences ; »

« Art. 4. — Les dispositions de l'article 2 ci-dessus ne s'appliquent pas : 1^o Aux heures de travail effectuées en vertu de la réglementation en vigueur au-delà de l'horaire normal de l'établissement ou de la partie de l'établissement pour prévenir des accidents ou en réparer les conséquences ; »

« Art. 5. — En ce qui concerne les employés payés au mois des entreprises à caractère commercial et le personnel administratif payé au mois des entreprises à caractère industriel, pour lesquelles une durée de travail plus longue n'est pas fixée par la réglementation en vigueur, le régime prévu à l'article 2 n'est applicable qu'au personnel de l'établissement dont le régime afférent aux heures de travail dépassant quarante-trois heures par semaine, considérées comme durée normale du travail de ces catégories de travailleurs. »

« Art. 6. — Une réduction égale à celle fixée à l'article 2 (40 %) s'applique, en ce qui concerne le personnel dont la rémunération est indépendante d'un horaire de travail aux augmentations de traitement dont ce personnel bénéficie ou aurait bénéficié depuis le 1^{er} septembre 1939, en raison de la prolongation de la durée du travail de l'établissement. »

« Art. 7. — L'article 6 est applicable à partir du 1^{er} novembre. »

LES RETENUES SUR LES SALAIRES DES MINEURS

Paris, 31 octobre. Le « *Journal Officiel* » publie le décret suivant, au titre du ministère du Travail :

Article premier. — Les dispositions du présent décret s'appliquent aux mines et minières ainsi qu'à leurs industries annexes. Elles annulent les dispositions contraires des décrets antérieurs.

Article 2. — Dans les exploitations visées à l'article premier, le personnel occupé en dehors du fond, les dispositions de l'article 9 du décret du 26 septembre 1939 et les dispositions des articles 3 et 4 du décret du 27 octobre 1939, sont applicables sous la forme d'un prélèvement unique portant sur la rémunération totale de la quinzaine ou du mois, et calculée au taux indiqué par l'article suivant.

Article 3. — Pour chaque établissement, service atelier ou autre fraction de l'entreprise soumise à un même régime de la durée du travail, ce taux du prélèvement est fixé pour tous les ouvriers, d'après les conditions hebdomadaires du travail de l'ensemble des ouvriers tel qu'elle résulte du régime du travail pratiqué et conformément au barème suivant : au plus, quarante heures par semaine, pas de prélèvement ; plus de quarante heures et au plus quarante huit heures par semaine, prélèvement de six pour cent ; plus de quarante-huit heures par semaine, prélèvement de dix pour cent.

Article 4. — Pour le personnel occupé dans les travaux souterrains des mines et minières, les prélèvements sont opérés dans les conditions fixées aux articles 2 et 3, mais en substituant à la durée de quarante heures, celle de trente-huit heures quarante-cinq par semaine ; à la durée de quarante-huit heures, celle de quarante-trois heures par semaine.

Article 5. — Les dispositions du présent décret sont applicables aux retraités affectés à tout travail effectué à partir du 2 octobre 1939, date d'entrée en vigueur du décret du 26 septembre 1939.

Un avion militaire s'abat en Belgique

Bruxelles, 31 octobre. Un avion militaire s'est abattu cet après-midi à Vommelghon, à la suite d'un arrêt du moteur.

Les deux occupants ont pu se sauver en parachute.

LES TAXES SUR LES IMPORTATIONS

Paris, 31 octobre. Les dispositions du décret, du 29 août dernier suspendant la perception de la taxe à laquelle sont assujettis les importateurs de viandes congelées, de bonif, de mouton et de porc, etc., sont prorogées jusqu'au 31 mars 1940.

Importations des graines de semence de lin. — Le contingent d'importation de graines de semence de lin, admises en franchise est fixé, pour la période du premier septembre 1939 au 31 août 1940, à 82.000 quintaux dont 10 % sont réservés aux associations agricoles.

Une ferme incendiée

Gerzat (Puy-de-Dôme), 31 octobre. Le 29 octobre au matin, vers 8 heures, un incendie s'est déclaré au domaine de la Charonne et très rapidement s'est propagé à toute la toiture de la maison d'habitation de la ferme. Alertés, les sapeurs-pompiers se sont rendus sur les lieux avec une auto-pompe, et quatre lances ont été mises en manœuvre, un niveau élevé permettant leur alimentation.

Ce ne fut toutefois qu'après une heure que tout danger put être écarté et l'incendie maîtrisé.

Les dégâts matériels sont importants.

Une cuve de goudron bouillant explose

Trois ouvriers sont grièvement brûlés

Clermont-Ferrand, 31 octobre. Une terrible explosion s'est produite ce matin, vers 10 heures, dans les bâtiments de la société « *Le Bitume Liquide* », à Montferrand.

Les trois ouvriers occupés à une opération de malaxage, lorsqu'une cuve, qui contenait du goudron, chauffé à 130 degrés, fit explosion pour une cause inconnue.

Les blessés : Moussa Schaidi, habitant 20, rue Pellissier ; Grand Louis, qui était chef de service, 62, avenue de la République, et Dusat Emile, 4, rue Pierre-Curie ; tous trois, de Clermont-Ferrand, ont été transportés à la polyclinique.

Le commissariat du 3^e arrondissement a ouvert une enquête, afin de déterminer la cause de l'explosion. Ce soir, l'état des blessés inspirait de vives inquiétudes.

Les syndicats moscovitaires SONT EXCLUS de la Bourse du Travail de Paris

Paris, 30 octobre. Après la décision prise par la C. G. T. à une majorité de ce jour, la collaboration avec les syndicats à direction communiste, la commission administrative de la Bourse du Travail, en vue de l'exclusion des locaux occupés par ces syndicats avait adressé, le 17 octobre dernier, à toutes ses organisations adhérentes, une circulaire leur demandant de se prononcer nettement sur la position prise par la C. G. T.

Une certaine de syndicats ont déjà répondu en approuvant l'attitude de la C. G. T.

Certaines organisations syndicales n'ayant pas répondu, le président de la Bourse du Travail a adressé, le 27 octobre, une lettre de rappel à la commission administrative de la Bourse du Travail, en vue de l'exclusion des locaux occupés par ces syndicats.

Ces organisations devront quitter les locaux qu'elles occupent à partir du six novembre. Cette lettre est adressée au directeur de la Bourse du Travail, chargé de la régio de la Bourse du Travail.

La Chambre des mises en accusation rejette la demande de liberté provisoire des 29 députés ex-communistes

Paris, 31 octobre. La Chambre des mises en accusation a examiné les 29 requêtes des députés ex-communistes qui avaient fait opposition au rejet de leur demande de mise en liberté provisoire.

Elle a rejeté toutes les demandes qui lui ont été soumises.

Les 29 députés communistes restèrent donc à la prison de la Santé où ils sont détenus depuis leur arrestation qui remonte aux premiers jours d'octobre.

Un garçonnet renversé par une automobile

St-Germain-des-Fossés (Allier), 31 octobre. Dans la journée d'hier, vers midi, un accident de la circulation s'est produit sur la route nationale n° 493, à l'entrée sud-ouest de Saint-Germain-des-Fossés.

À la sortie des écoles, une automobile venant de Vichy, a renversé un garçonnet qui traversait la route en courant.

Le jeune Coueyras, âgé de 7 ans, happé par le pare-choc avant de la machine, a été projeté sur le bas-côté de la chaussée ; relevé par des témoins et examiné par le docteur Bermon, il porte une fracture de la colonne droite, ainsi qu'une légère blessure à la tête. Il a été conduit à la clinique de Vichy. L'automobile conduite par M. Varnier, de Vannes-sur-Allier, circulait à faible allure.

Un incendie détruit un magasin d'alimentation

Moulins, 31 octobre. Cette nuit vers 4 h., la police était alertée par la poste, qu'un incendie s'était déclaré dans le magasin du Familistère, qui se trouve place des Tanneries.

La gérante, Mme St-André, s'était, dans son sommeil, trouvée incommode par la fumée.

Les pompiers, sous les ordres de leur capitaine, M. Forestier, s'y rendirent aussitôt et, après une heure d'efforts, se rendirent maîtres du sinistre, le magasin et le rez-de-chaussée ont été la proie des flammes. Les dégâts sont importants, on ignore encore les causes du sinistre.

Sur les lieux s'y étaient rendus M. Perard, commissaire de police ; M. Dobbet, remplaçant le chef de cabinet du Préfet, et la gendarmerie.

Une ferme incendiée

Gerzat (Puy-de-Dôme), 31 octobre. Le 29 octobre au matin, vers 8 heures, un incendie s'est déclaré au domaine de la Charonne et très rapidement s'est propagé à toute la toiture de la maison d'habitation de la ferme. Alertés, les sapeurs-pompiers se sont rendus sur les lieux avec une auto-pompe, et quatre lances ont été mises en manœuvre, un niveau élevé permettant leur alimentation.

Ce ne fut toutefois qu'après une heure que tout danger put être écarté et l'incendie maîtrisé.

Les dégâts matériels sont importants.

Le gérant : A. CARROT.

Ce qui subsiste du mystère russe sera-t-il élucidé à la faveur des déclarations de M. Molotov?

Comment les Allemands envisageraient de « repasser » leur flotte marchande aux Soviets

Sur le front, l'activité des patrouilles et de l'aviation a redoublé

Paris, 31 octobre. M. Molotov doit dire, ce soir, devant le Conseil suprême soviétique, ce qu'il pense de la guerre.

Le plus sage, bien sûr, est d'attendre... La diplomatie russe a eu, jusqu'ici, de tels retournements, elle a exécuté de telles volte-face que lui assigner par avance une direction quelconque serait risquer l'erreur.

Tout de même, le bruit fait par les journaux de Berlin pour annoncer ces déclarations, pour leur attribuer, à quelques jours de distance, un caractère sensationnel, capital, nous incite à une réflexion préalable.

Ces mêmes journaux ne vont-ils pas jusqu'à prétendre que la déclaration de M. Molotov au Conseil suprême soviétique est appelée à influencer de façon décisive le cours de la guerre.

Dans le même temps — et comme par hasard — l'Angleterre se trouve menacée d'une guerre sous-marine intensifiée et, pour ce qui touche son propre territoire, de « bombardement total ».

La difficile « offensive de paix »

Depuis les réponses de MM. Daladier et Chamberlain à la harangue prononcée au Reichstag par le chancelier allemand, on a eu l'impression — sans l'apprendre expressément — que Hitler, ne renonçant pas à voir les armes tomber prématurément des mains des Alliés, avait fait le tour des capitales neutres, dans l'espoir d'y trouver un porte-parole. Il avait dû, pour cela, tâter successivement Rome et Washington ?

N'avait-il pas expédié un émissaire à Stockholm, lors de la Conférence tenue dans cette ville par les souverains et les chefs d'Etats nordiques ?

Tout cela sans succès, personne ne se souvient de prendre à sa charge la lourde mission de proposer à la France et à la Grande-Bretagne ce qu'on appelle à juste titre « la paix allemande ».

Dès lors, cette « commission », cette « commission », que personne n'a voulu faire, les Soviétiques, qui déjà — avec l'insuccès que l'on sait — se chargèrent au nom du Reich et auprès du gouvernement turc de la « commission » des Dniepr, allaient-ils la prendre à leur compte ?

L'affaire n'est point sans risques, car enfin, quelle garantie les Allemands auraient-ils que les Russes, une fois en possession des navires, n'en usent pas à leur façon, qui ne serait pas celle de l'Allemagne ?

Aussi bien, faut-il accueillir la nouvelle avec la plus grande circonspection et attendre, avant de la tenir pour exacte, qu'elle soit confirmée.

Ce qui, toutefois, semble certain, c'est que des tractations ont lieu entre Allemands et Russes, au sujet du transport maritime. Ce qui montre bien qu'il y a, malgré ses communiqués, le Reich souffre cruellement du blocus et envisage tous les moyens propres à en déserrer l'étreinte.

Sur le front

Quelle que soit le langage que M. Molotov sera appelé à tenir, ce soir, il faudra convenir que l'aspect du front, au cours de la nuit dernière, ne porte pas précisément les signes d'une « offensive de paix » prochaine.

Il porterait bien plutôt celui d'une offensive tout court. N'y observe-t-on pas, en effet, de la part de l'ennemi, des tirs en «